

- Egalité - <http://www.egalite-infos.fr> -

L'intégration du genre dans les politiques européennes

Posté par [Égalité](#) On 31 octobre 2012 @ 10 h 54 min In [Assises 2012 de l'IEC](#) | [Commentaires désactivés](#)



[1]



Selon votre expérience, la notion de genre est-elle utilisée pour élaborer les politiques européennes, et si oui comment ?

En tant que responsable de l'Unité égalité des chances dans les années 1990, j'ai pu observer de l'intérieur comment cette notion nouvelle a fait son entrée à l'agenda politique. On a vu apparaître le mot genre dans un document officiel de l'UE le 29 mai 1995 dans la Communication de la Commission européenne pour la préparation de la conférence de Beijing. On pouvait y lire : « *Un nouveau partenariat entre les femmes et les hommes : participation et partage à l'égalité* ». C'était un changement notable par rapport aux documents produits précédemment par "l'unité des femmes" puis "unité pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes". On y faisait référence à la sphère privée (partage des tâches domestiques) et on y parlait également d'une responsabilité "systémique" des discriminations.

De plus, le terme « partenariat » reprenait l'idée de contrat de genre développée pour la conférence de Beijing par le Lobby européen des femmes en 1995. La question du gender mainstreaming (intégration du genre dans les politiques et programmes européens) a ensuite fait l'objet de très nombreuses analyses basées sur ce concept mis au point par des universitaires américaines Gayle Rubin et Joan Scott.

Nous étions conscient-e-s des limites atteintes par les politiques pour les femmes : tension entre protection et égalité, et persistance des inégalités de rémunération et de traitement. Nous voyions d'autre part les femmes participer de plus en plus au monde du travail, souvent très diplômées et l'entreprise se soucier de plus en plus d'une articulation possible des vies familiale et professionnelle.

Concrètement quelle politique avez vous été amenée à élaborer?

En premier lieu s'assurer de l'intégration du genre dans les politiques européennes : la commission européenne a dès 1996 insisté sur la nécessité de maintenir une double approche de l'égalité où le « gender mainstreaming » devait coexister avec les actions positives. En dépit de cela le gender mainstreaming a souvent été invoqué pour éliminer les mécanismes spécifiques. Mais cela a tout de même engagé la Commission dans un processus de gouvernance interne nouveau qui a développé sa propre dynamique.

L'approche genre a un pouvoir transformateur qui conduit à une révolution tranquille. Si le terme est parfois utilisé de façon ambiguë, le glissement de « femmes » à « genre » permet de s'éloigner d'une définition biologique de la discrimination pour reconnaître le rôle du patriarcat comme système culturel de domination dans les relations entre les sexes.

Ainsi, la discrimination est reconnue comme systémique, c'est à dire que la responsabilité n'est plus placée sur l'individu (la femme responsable de sa soumission et l'homme de son oppression) et implique d'intégrer dans le système l'effet des inégalités dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.

Dans les politiques publiques, l'innovation de ce concept, grâce au processus de déconstruction qu'il implique, permet un élargissement et un approfondissement du champ des politiques d'égalité : en effet, si l'inégalité est systémique et que l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif alors les conséquences sociales, économiques et politiques des inégalités doivent être recherchées et éliminées dans toutes les politiques publiques. D'où la nécessité d'intégrer (mainstream) une perspective de genre dans toutes les politiques et programmes.

Dans la politique européenne, l'élargissement signifie donc aujourd'hui intégrer du genre dans toutes les politiques ; cela justifie de passer d'une politique de protection contre les discriminations à une politique active de promotion de l'égalité visant à corriger l'inégalité. Mais si cela existe dans les textes, la mise en œuvre se fait attendre dans tous les secteurs. Il y a encore des problèmes dans le fonctionnement de l'Institut du genre de Vilnius et de la commission droits des femmes et de l'égalité des genres du Parlement européen ...

Propos recueillis par Moïra Sauvage — EGALITE

Article imprimé depuis Egalité: <http://www.egalite-infos.fr>

URL vers l'article: <http://www.egalite-infos.fr/2012/10/31/l%e2%80%99integration-du-genre-dans-les-politiques-europeennes/>

URLs in this post:

[1] Image: http://www.egalite-infos.fr/wp-content/uploads/2012/10/Agnès_Hubert.jpg

Copyright © 2011 Egalité. Tous droits réservés.